DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018 SIXIÈME SEANCE ANNUELLE

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le SAMEDI 15 DÉCEMBRE, à 09 h 02, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 11 h 39).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François (arrivé à 11 h 25 au Rapport nº 18/6-033) / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLOT Nicole / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / VARONDIN Frédéric / BAREIGTS Éricka / ARLANDON Corine / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique (arrivé à 09 h 29 au Rapport nº 18/6/003) / ANILHA Fernande / LAGOURGUE Michel (arrivé à 09 h 20 avant examen des dossiers à l'ordre du jour) / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / JEAN-PIERRE Philippe / HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

À compter de son départ à 10 h 20 au Rapport n° 18/6-009

FONTAINE Gabrielle

Pour toute la durée de la séance PESTEL René Louis

À compter de son départ à 10 h 29 au Rapport n° 18/6-011

ISIDORE Marylise

Pour toute la durée de la séance

SUDNIKOWICZ Christiane

JAVEL François
DUCHEMANN Yvette

À compter de son départ à 10 h 54 au Rapport n° 18/6-018

NAILLET Philippe

Pour toute la durée de la séance MÉLADE Thierry SILOTIA William HOARAU Serge

À compter de l'arrivée de son mandataire à 09 h 20

MOREL Jean-Jacques

Jusqu'au départ de son mandataire à 10 h 31 au Rapport n° 18/6-035

VITRY Faouzia

par ADAME Brigitte

par LOWINSKY Jacques

par DELORME Éric

par MARCHAU Jean-Pierre par ASSABY Maximilien par ARLANDON Corine

par LESCAT Michel

par BÉLIM Audrey par CHOPINET Gérard par HUBERT Richenel

par LAGOURGUE Michel

par JEAN-PIERRE Philippe

Les membres présents, au nombre de 40 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

	· · ·	Thématique	/ CCAS		
	ANNETTE Gilbert	(Préside		u titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 18/6-011
-	ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués / Vi	le)		• •
	BOMMALAIS Geneviève				
(1)	FONTAINE Gabrielle				
(2)	HOAREAU Jean-François				
. ,	LESCAT Michel				
	MAMODE Nourjhan				
(3)	VITRY Faouzia				
(-)	HUBERT Richenel				
		es / Culture - Education p	anulairo E	Jandican / Intégration	
(3)	PESTEL René Louis	délégué / CINC)		au titre de l'OTI Nord	Rapport n° 18/6-011
(3)	JAVEL François	(délégué / Vi	,	ad title de l'OTT Nord	Kappoit II 10/0-011
	•	(delegae / VII	16)	au titre de l'association	
(3)	DUCHEMANN Yvette	(lien de paren	té) (Collectif Moufia/ Bois-de-Nèfles	
	ADAME Brigitte	(déléguées / Vi	le)	au titre du CRIJ	
	VOLIA-GARNIER Laetitia				
	LOWINSKY Jacques	(lien de paren	té)	au titre du Lokal de la Source	
	ASSABY Maximilien	(lien de paren	-	au titre de RUN Action	
-	ANNETTE Gilbert	(lien de paren		au titre de l'ANVPR	
-				fance - Politique de la Ville	Demont 10 40/0 044
	ADAME Brigitte	(déléguées / Vi	ie)	au titre du CRIJ	Rapport n° 18/6-011
	VOLIA-GARNIER Laetitia	/D / : 1	,		
-	ANNETTE Gilbert	(Présidei		au titre de la MLN	
	KICHENIN Virgile	(délégués / Vi	le)		
	BÉLIM Audrey				
	VOLIA-GARNIER Laetitia				
(2)	HOAREAU Jean-François				
	ASSABY Maximilien	(lien de paren	té)	au titre de RUN Action	
	Théma	tiques / Prévention - Proj	et éducatif	global - Scolaire	
(3)	VITRY Faouzia	(Vice-Présiden	te)	au titre du CÉVIF	Rapport n° 18/6-011
	ANNETTE Gilbert	(Préside	nt) au	ı titre de la CDÉ de Saint-Denis	
	CADJEE Ibrahim	(délégués / Vi	le)		
	CHOPINET Gérard	, ,	•		
(3)	CLAIN Claudette				
(-)	ADAME Brigitte				
	HO-SHING Cynthia				
	TIO OF III VO CYTILIIA	Thématiques / Sé	nioro Cno	rto.	
-	BOMMALAIS Geneviève	(Vice-Présiden		nts au titre de l'ADÉSC	Rapport n° 18/6-011
	ANDAMAYE Marie-Annick	(lien de paren		au titre du BCD	110/0-011
				-	
	CHOPINET Gérard	(lien de paren		au titre du CRGSH	
	LOWINSKY Jacques	(lien de paren		au titre de Lasours Handball	
	COUDERC Alain	(élu délégi	iė) ai	u titre de l'OMS de Saint-Denis	
CCAS	Centre communal d'Action sociale		CINOR	Communauté intercommunale	
OTI	Office de Tourisme intercommunal	n / Dáunian	CRIJ	Centre régional d'Information Je	eunesse
ANVPR CÉVIF	Association nationale des Visiteurs de Prisc Collectif pour l'Élimination des Violences int		MLN ADÉSC	Mission locale Nord Association dionysienne d'Éduc	cation sportive canine
BCD	Basket Club dionysien	rararimanos	CRGSH		
OMS	Office municipal des Sports		CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urban	isme et de l'Environnement
ADIL	Agence départementale pour l'Information s	ur le Logement	SIDR	Société immobilière du Départe	ement de la Réunion
(1)	partie au Rapport n° 18/6-009				
(1) (2)	arrivé au Rapport n° 18/6-033				
(3)	absent(e) à la séance				

	KICHENIN Virgile	(délégué	/ Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 18/6-017
	ORPHÉ Monique	(déléguée	/ Ville)	au titre de l'ADIL	Rapport n° 18/6-019
	KICHENIN Virgile	(délégué	/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/6-027
(3)	DUCHEMANN Yvette	(déléguée / Départe	ement)	au titre de l'ÉPFR	Rapport n° 18/6-030
(4)	NAILLET Philippe	(délégués	/ Ville)		
(3)	LOYHER Jeanne				
	FRANÇOISE Gérard				
(3)	HOARAU Serge				
CAUE SIDR	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme Société immobilière du Départemen		ADIL ÉPFR	Agence départementale pour l' Établissement public foncier de	
(3) (4)	absent(e) à la séance parti au Rapport n° 18/6-018				

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

LAGOURGUE Michel	arrivé à 09 h 20	avant examen des dossiers à l'ordre du jour
FOURNEL Dominique	arrivé à 09 h 29	au Rapport n° 18/6-003
FONTAINE Gabrielle	partie à 10 h 20	au Rapport n° 18/6-009
FONTAINE Gabilelle	partie a 10 ft 20	(procuration à ADAME Brigitte)
ISIDORE Marylise	partie à 10 h 29	au Rapport n° 18/6-011
ISIDORE Marylise	partie a 10 ft 29	(procuration à DELORME Éric)
NAILLET Philippe	parti à 10 h 54	au Rapport n° 18/6-018
NAILLET FIIIIPPE	parti a 10 11 54	(procuration à LESCAT Michel)
ANNETTE Gilbert	sorti de 11 h 05	du Rapport n° 18/6-021
ANNETTE GIIDEIL	à 11 h 14	au Rapport n° 18/6-023
HOAREAU Jean-François	arrivé à 11 h 25	au Rapport n° 18/6-033
JEAN-PIERRE Philippe	parti à 11 h 31	au Rapport n° 18/6-035
HO-SHING Cynthia	partie à 11 h 34	au Rapport n° 18/6-035

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 40 sur 55.

COMMUNE DE SAINT-DENIS DGA DH / Projet éducatif global

CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 15 décembre 2018 Rapport n° 18/6-026

OBJET Protocole transactionnel avec l'entreprise STOI

Location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques, culturelles ou autres

La Ville a notifié en 2017 à l'entreprise STOI les marchés M17064 et M170065 pour les lots respectifs n°2 et n°7, concernant la location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques culturelles ou autres.

Ces marchés sont aujourd'hui caducs.

Les marchés ont été exécutés correctement par le transporteur. Ce protocole concerne des prestations réalisées par l'entreprise STOI et pour lesquelles aucun engagement financier n'a été prévu pour régler ces dépenses.

La Ville reconnaît la réalité des prestations effectuées par l'entreprise STOI et admet que celles-ci seraient en conséquence fondées sur la base de l'enrichissement sans cause, à engager un contentieux indemnitaire visant à son indemnisation, par la Ville, des sommes correspondant à la réalisation des prestations ci-jointes détaillées, sommes éventuellement augmentées du montant des intérêts ou de toute demande de dommages et intérêts.

Afin de prévenir tout contentieux, tout en permettant l'indemnisation de l'entreprise STOI pour les prestations réalisées, et afin de préserver les deniers publics, les parties ont souhaité se rapprocher pour formaliser un accord amiable, dans le respect de leur intérêt et après concessions réciproques.

Il a ainsi été convenu que l'indemnisation des prestations effectuées par l'entreprise STOI et non encore réglées à ce jour se ferait sous la forme d'une transaction en application des articles 2044 et suivants du Code civil.

Dans un souci de concessions réciproques, les parties ont toutefois convenu, d'un commun accord, que le montant de l'indemnité versée par la Ville à l'entreprise STOI serait limité à la somme de 8.300,73 € TTC.

Dans ce cadre, l'entreprise STOI a présenté un mémoire de réclamation à la Ville détaillant les factures impayées.

Je soumets donc à votre approbation le protocole transactionnel à passer entre la Ville, maître d'ouvrage et l'entreprise STOI titulaire des marchés M17064 et M170065 pour les lots respectifs n°2 et n°7 concernant la location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques culturelles ou autres.

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver les termes du projet de protocole transactionnel à passer avec l'entreprise STOI, pour un montant s'élevant à 8.300,73 € TTC ;
- de m'autoriser à signer cet acte et tous les actes y afférents.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20181215-186026-DE Date de télétransmission : 24/12/2018 Date de réception préfecture : 24/12/2018

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 15 décembre 2018 Délibération n° 18/6-026

OBJET Protocole transactionnel avec l'entreprise STOI

Location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques, culturelles ou autres

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/6-026 du MAIRE;

Vu le rapport présenté par Monsieur FRANÇOISE Gérard - 5ème adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Projet Educatif Global » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve les termes et le montant du projet de protocole transactionnel à conclure avec l'entreprise STOI, tel que joint à la présente Délibération.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer le protocole transactionnel relatif au paiement des prestations réalisées, pour un montant d'indemnités s'élevant à 8.300,73 € TTC.

ARTICLE 3

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au Budget principal sous le Chapitre 67, Article 678.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20181215-186026-DE Date de télétransmission : 24/12/2018 Date de réception préfecture : 24/12/2018

SARL STOL

Siège : BP 59 – N° 7, Chemin Deroland 97437 SAINTE ANNE Tél. : 0262 - 51.07.95 // Fax. : 0262 - 51.04.74 ou 0262 - 51.10.30

SARL au Capital à 1 000 000 Euros SIRET : 333 454 593 000 34 - CODE APE : 602B

RCS de Saint Denis : 85B 213

ETABLISSEMENT SECONDAIRE: 15, Rue du Soleil - ZAE de la Mare

97438 SAINTE MARIE

SIRET: 333 454 593 000 59 - Code APE: 602B

Sainte Anne, le 29/10/2018

Mairie de Saint Denis

A l'attention de la Responsable Administratif et Financier Madame Natella BOUCHIAT Direction du Projet Educatif Global

OBJET: Demande de paiement des factures non honorées au titre du marché M17064 et M17065

Pièces jointes : tableau récapitulatif des factures impayées

Madame,

Par la présente, nous vous adressons une réclamation des soldes antérieurs concernant les factures de l'année 2017 qui restent impayées dans notre comptabilité.

Après vérification de votre compte, nous avons constaté que vous restez débiteur de la somme de 8300.73€ au titre de l'année 2017.

Dans le cadre d'un protocole transactionnel des factures impayées, vous trouverez en pièce jointe la liste de toutes les factures émises par notre société et non réglées à ce jour par votre collectivité.

Nous restons à votre entière disposition, pour de plus amples renseignements.

Dans l'attente de votre aimable règlement, nous vous remercions par avance, et nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, nos sentiments les meilleurs.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20181215-186026-DE Date de télétransmission : 24/12/2018 Date de réception préfecture : 24/12/2018 CARPAYE Louis Tayan, Gérant

SHELL 3 51 07 95 - Fax 0262 51 10 50

SARL STOI SOCIETE DE TRANSPORTS DE L'OCEAN INDIEN

MEMOIRE DE RECLAMATION

OBJET DE LA RECLAMATION:

INDEMNISATION DES FACTURES IMPAYEES DES ANNEES 2017

OBJET DU MARCHE:

LOCATION DE BUS AVEC CHAUFFEUR

Lot 2 : Service DPEG / Les écoles bas de Saint Denis à destination de toute la ville de Saint Denis Lot 7 : Service Développement de la Culture / Toutes les écoles de Saint Denis à destination de toute la ville de Saint Denis.

1/ RAPPEL DES FAITS A L'ORIGINE DE LA PRESENTE RECLAMATION

Indemnisation des factures impayées d'un montant total de 8300.73€ Au titre de l'année 2017 La société SARL STOI entend donc saisir la Mairie de Saint-Denis

ANNEXE 1 :
TABLEAU RECAP DES FACTURES (N° DES FACTURES, ECOLE CONCERNEE, DATE DE LA SORTIE, DESTINATION, MONTANT HT ET TTC)

2/ SUR LE FONDEMENT DES SOMMES RECLAMEES PAR LA SOCIETE SARL STOI

CACHET DE L'ENTREPRISE DATE SIGNATURE

SARI STOI 7.Chi De Roll De Rol

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20181215-186026-DE Date de télétransmission : 24/12/2018 Date de réception préfecture : 24/12/2018

DOC₃

PROTOCOLE D' ACCORD TRANSACTIONNEL

Entre,

La SARL STOI dont le siège social est situé au n° 7, Chemin Deroland – 97437 SAINTE ANNE Immatriculé AU rcs DE Saint Denis n° 85 B 213 sous le n° de SIREN : 333 454 593

Représenté par M CARPAYE Louis Tayan, Gérant, agissant en qualité de prestataire auprès du service DPEG de la Mairie de Saint-denis

D'une part.

et

La Mairie de Saint-Denis, service DPEG,

D'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

La SARL STOI Est le prestataire du marché M17064 – lot n° 2 - location de bus avec chauffeur. La SARL STOI Est le prestataire du marché M17065 – lot n° 7 - location de bus avec chauffeur.

Ce marché a été notifié le 02/2017 pour un montant maximum de : 18520.00 € hors taxes pour le lot 2 16000.00€ hors taxes pour le lot 7

Les prestations ont déjà été effectuées par nos soins, suite à la notification du M17064 – lot n° 2 et M17065 – lot n° 7 en 02/2017, Et aussi à la demande du service DPEG et DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE, de la Mairie de Saint-Denis.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'ACCORD CADRE

L'accord cadre a pour objet la location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques culturelles ou autres.

ARTICLE 2 - CONDITION DE LA CONSULTATION

2.1 Procédure :

A DETAILLER

2.2 Décomposition du marché:

A DETAILLER

2-3 <u>Durée du marché – clause de reconduction</u> :

A DETAILLER

Fait à Sainte Anne le, 29/10/2018

Pour le prestataire

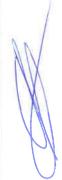
« Bon pour transaction globale de règlement »

994249740710191918121918180067015E Date in interpretation : 24/12/2018 Date de réception préfecture : 24/12/2018



ANNEXE 1 - Accord transactionnel

BOATE Commentaire Page Septembre 1 be Separad 18/04/2017 Jardin de l'Etat Principie Page Septembre 1 be Separad 18/04/2017 Jardin de l'Etat Principie Page Septembre 1 be Septembre 1 be Septembre 1 be Septembre 2 beneficie les Badamiers 05/05/2017 Jardin de l'Etat Répage Include les Badamiers 2 beneficie les Bales Roses 2 beneficie les Bales Roses 2 beneficie les Bales Roses 2 beneficie les Badamiers 2 be	ANNEXE 1 - Accord transactionnel	ınel			
ossard 18/04/2017 Jardin de Herbinière Lebert 02/05/2017 Museum of s Badamiers 05/05/2017 Léon Dierr auban 24/05/2017 Econ Dierr taire les Baies Roses 25/04/2017 Ciné Gaun taire les Baies Roses 25/04/2017 Cinége Ju sadamiers 30/05/2017 Réunion 1 bancouliers 02/06/2017 Cinéma le couvet 06/06/2017 Cinéma le aumière 06/06/2017 Cinéma le chel Debré 15/06/2017 TEAT CHAI ichel Debré 15/06/2017 Jardin de l' ossard 16/06/2017 Cinéma Rit a A 16/06/2017 Réunion 18	Commentaire	MONTANT HT	MONTANT TTC	Facture transporteur	Etat
Herbinière Lebert 02/05/2017 Museum of the component of the componen		230	234,83	F17000962	Vérifié
an 24/05/2017 Léon Dier. and an 24/05/2017 Ciné Gaun mière 30/05/2017 Ciné Gaun nière 02/06/2017 Réunion 1 06/06/2017 Réunion 1 06/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 Cinéma Rita la 16/06/2017 Cinéma Rita la 16/06/2017 Réunion 18/06/2017 Réunion 1		140	142,94	F17001024	Vérifié
an 24/05/2017 Brûlé e les Baies Roses 25/04/2017 Ciné Gaun nière 02/06/2017 Réunion 1 couliers 02/06/2017 Réunion 1 couliers 02/06/2017 Cinéma le nière 06/06/2017 Cinéma le nière 08/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 IEAT CHAI II Debré 15/06/2017 Jardin de l' 15/06/2017 Jardin de l' ard 16/06/2017 Réunion 18	2017 Léon Dierx	190	193,99	F17000960	Vérifié
e les Baies Roses 25/04/2017 Ciné Gaun amiers 30/05/2017 Collège Junière 02/06/2017 Réunion 1 02/06/2017 Réunion 1 02/06/2017 Réunion 1 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 TEAT CHAI 15/06/2017 Jardin de l'and and 15/06/2017 Jardin de l'and and 16/06/2017 Cinéma Ritand le 15/06/2017 Cinéma Ritand le 15/06/2017 Cinéma Ritand le 16/06/2017 Réunion 18/06/2017 Réunion 18/06/		160	163,36	F17000957	Vérifié
amiers 30/05/2017 Collège Ju nière 02/06/2017 Réunion 1 couliers 02/06/2017 Réunion 1 cet 06/06/2017 Cinéma le nère 06/06/2017 Cinéma le nère 08/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 Jardin de l' 16/06/2017 Cinéma Rit ard 16/06/2017 Réunion 18		85	86,79	F17000996	
nière 02/06/2017 Réunion 1 culliers 02/06/2017 Aquanor et 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le nière 08/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 TEAT CHAI I Debré 15/06/2017 Jardin de l' ard 16/06/2017 Réunion 18	2017 Collège Juliette Dodu	150	153,15	F17001025	Vérifié
ouliers 02/06/2017 Aquanor o6/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le nière 08/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 TEAT CHAI 15/06/2017 Jardin de l'and be l'a		140	142,94	F17000983	Vérifié
ret 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Parc de la 06/06/2017 Cinéma le 06/06/2017 Cinéma le nière 08/06/2017 Cinéma le 15/06/2017 TEAT CHAI 15/06/2017 Jardin de l'and d		190	193,99	F17000987	Vérifié
net 06/06/2017 Cinéma le nère 08/06/2017 Cinéma le si Debré 15/06/2017 TEAT CHAI si Debré 15/06/2017 Jardin de l' ard 16/06/2017 Kéunion 18	2017 Cinéma le Ritz	089	694,28	F17000989	Vérifié
ret 08/06/2017 nière 15/06/2017 !l Debré 15/06/2017 ard 16/06/2017		330	336,93	F17000994	Vérifié
ret nière Il Debré Il Debré ard	2017 Cinéma le Ritz / sortie annulée mais b	85	86,79	F17000986	Vérifié
nière Il Debré Il Debré ard	Cinéma le	820	837,22	F17000990	Vérifié
Debré	:017 TEAT CHAMP FLEURI	140	142,94	F17000981	Vérifié
15/06/2017 Jardin de ard 16/06/2017 Cinéma R 16/06/2017 Réunion 3	:017 Jardin de l'Etat	230	234,83	F17001026	Vérifié
ard 16/06/2017 Cinéma Ri 16/06/2017 Réunion 1	:017 Jardin de l'Etat	190	193,99	F17001027	Vérifié
16/06/2017 Réunion 1	Cinéma R	280	285,88	F17000964	Vérifié
	Réunion 1	140	142,94	F17000980	Vérifié
Maternelle Debussy 20/06/2017 Cité des Arts	.017 Cité des Arts	06	91,89	F17000984	Vérifié



ក្នុង កុំទី Wase ស <u>ិក្ខុទ</u> ិក ទូ <u>ច</u> ្រុំ	20/06/2017 Cité des Arts	06	91,89	F17000988	Vérifié
sagenelle Debussy	20/06/2017 Cité des Arts	95	97,00	F17000985	Vérifié
n wellet A	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	06	91,89	F17000975	Vérifié
Ecs 학교 Elementaire les Baies Roses	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	170	173,57	F17000974	Vérifié
A Chaumière	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	75	76,58	F17000978	Vérifié
&rimaire Raymond Mondon	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	185	188,89	F17000972	Vérifié
Candide Azéma B	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	75	76,58	F17000979	Vérifié
Champ Fleuri	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	185	188,89	F17000973	Vérifié
Les Camélias	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	150	153,15	F17001021	Vérifié
Herbinière LEBERT	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	140	142,94	F17001028	Vérifié
Elémentaire Michel Debré	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	150	153,15	F17000991	Vérifié
Primaire JB Bossard	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	295	301,20	F17000993	Vérifié
Candide Azéma A	21/06/2017 Journée Internationale du Yoga	140	142,94	F17000982	Vérifié
Elémnetaire Bouvet	27/06/2017 Bas de la Rivière	170	173,57	F17000971	Vérifié
Damase Legros	28/06/2017 La Trinité	85	86,79	F17000970	Vérifié
Joinville	29/06/2017 Gymnase de la Montagne	190	193,99	F17000969	Vérifié
Candide Azéma B	30/06/2017 Réunion 1ère	85	86,79	F17000968	Vérifié
Elémentaire les Badamiers	25/09/2017 Centre de lecture le Brûlé	85	86,79	F17001029	Vérifié
Primaire Primat	25/09/2017 Centre de lecture le Brûlé	85	86,79	F17001030	Vérifié
Primaire Primat	29/09/2017 Centre de lecture le Brûlé	85	86,79	F17001032	Vérifié



Accu 974- Date Date					
ក្នុង ដូច្នេះ ក្រុមស្រីជាជាក្រុម Badamiers ខ្លួង ភូមិ	29/09/2017 Centre de lecture le Brûlé	85	86,79	F17001031	Vérifié
是是可以 Septembers Septembers Septembers Septembers Septembers	02/10/2017 Centre de lecture le Brûlé	85	86,79	F17001034	Vérifié
e នៅខ្លួន មួយមាន ខ្លួន ស្វី នៅ les Badamiers	06/10/2017 Centre de lecture le Brûlé	85	86,79	F17001037	Vérifié
音: Good Badamiers Septembers Se	06/10/2017 Centre de lecture le Brûlé	85	86,79	F17001036	Vérifié
8 등 Nonge Sudoxie Nonge	12/10/2017 Stade de l'est	95	00'26	F17001038	Vérifié
Primaire Eudoxie Nonge	12/10/2017 Stade de l'est	95	00'26	F17001039	Vérifié
Raymond Mondon	13/11/2017 Brûlé	95	00'26	F17001045	Vérifié
Raymond Mondon	17/11/2017 Brûlé	95	97,00	F17001046	Vérifié
Grand Canal	24/11/2017 Plateau sportif la Bretagne	06	91,89	F17001048	Vérifié
Reydelet A	12/10/2017 Cité des arts	190	193,99	F17001041	
Elémentaire Champ Fleuri	16/11/2017 MOUFIA FETE DES SCIENCES	150	153,15	F17001047	
Elémentaire Badamiers	02/10/2017 Centre de lecture du Brûlé	85	86,79	F17001035	

M. CARPAYE Louis Tayan, Gérant,

8300,73

8130,00

TOTAL

